

PAS DE POLITIQUE.

L'OUVRIER

L'UTILE A L'OUVRIER.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

FAIRE DU BIEN AUX CLASSES OUVRIERES.

PÈRE L'ÉGOÛNE, Rédacteur-en-Chef.

MONTREAL, 19 JUILLET 1884.

Rédigé par un Comité d'Ouvriers.

AVIS.—"L'Ouvrier" se trouvera dans tous les dépôts de journaux, et est livré GRATIS tous les Samedis aux acheteurs de "L'ÉTENDARD."

Nous demandons aux correspondants de L'OUVRIER de bien vouloir adresser leurs lettres au "PÈRE L'ÉGOÛNE," No. 31 rue St. Jacques, Montréal.

Catéchisme social et politique.

Chaque province envoie aux Communes un certain nombre de députés élus aux Communes et à chacune de ses chambres d'assemblées.

Quant aux Communes, chaque province y est représentée suivant le chiffre de sa population. Pour éviter l'augmentation incessante du nombre des représentants avec l'accroissement de la population, on a adopté pour terme de comparaison la représentation de la province de Québec qui est le pivot de notre système représentatif.

Ainsi Québec n'aura jamais plus ni moins de 65 membres aux Communes, et chacune des autres provinces recevra, à chaque recensement décennal, pour les dix années qui suivront, le nombre de membres auquel elle aura droit, en prenant pour base de calcul le nombre d'âmes représentées par 65 membres dans la province de Québec. Ainsi tant d'âmes représentées par 65 membres dans Québec, par combien de députés tant d'âmes, dans Ontario, etc, seront-elles représentées dans le Parlement.

Nous avons aujourd'hui moins de représentants aux Communes qu'Ontario, mais par l'accroissement rapide de la race française et l'immense territoire encore ouvert à l'immigration dans la province de Québec, nous pouvons entretenir l'espoir d'avoir à Ottawa une représentation plus considérable que la province rivale.

Mais cette supériorité du nombre sera toujours contrôlée en faveur de Québec qui tient la balance entre les différentes sections et par le sénat où elle a un égal nombre de membres.

Pourvu, bien entendu, que les représentants sachent maintenir leurs droits.

Aujourd'hui Québec est représentée aux Communes par 65 députés aux Communes, et 24 sénateurs au Sénat; Ont. par 92 aux Communes et 24 sénateurs; la Nouvelle-Ecosse par 21 membres aux Communes et 10 au Sénat; le Nouveau-Brunswick, par 16 membres aux Communes et 10 sénateurs; l'Île du Prince-Edouard par 6 membres aux Communes et 4 sénateurs; la Colombie Anglaise par 6 membres aux Communes et 3 sénateurs; la Manitoba par 5 membres aux Communes et 3 sénateurs.

Ces mêmes provinces envoient à leur législateur locale: Québec 65 membres à son assemblée législative et 24 membres à son Conseil Législatif; Ontario 88 membres à son assemblée législative; la Nouvelle-Ecosse 18 membres à sa chambre d'assemblée et 8 membres à son Conseil Législatif; l'Île du Prince-Edouard 30 membres à son assemblée législative et 14 à son Conseil Législatif; la Colombie Anglaise envoie 26 membres à son assemblée législative; elle n'a pas de Conseil Législatif. Le Manitoba envoie 29 membres à son Assemblée Législative. Le Conseil Législatif a été aboli dans cette province.

Ces différents corps unis au chef du gouvernement forment le "pouvoir législatif, qui a l'autorité de faire des lois, de changer ou abroger celles qui existent, pourvu qu'ils ne contredisent pas un pouvoir législatif supérieur.

Ainsi la législation locale ne peut faire une loi qui contredirait une loi du Parlement fédéral; celui-ci ne pourrait mettre à néant les dispositions du Parlement Impérial, pas plus que ni l'un ni l'autre ne peuvent légiférer contre les dispositions du droit naturel qui vient de Dieu.

L'ÉGOÛNE.

Un filou s'avise un jour de décrocher une pendule dans un des appartements de Louis XIV. Au moment où il faisait son coup, le roi entre soudain. Le voleur, payant d'une effronterie peu commune, se hâta de dire au roi: "Sire, je crains bien que l'échelle ne glisse." Le prince, persuadé que ce ne peut être qu'un homme de service, qui décroche cette pendule pour quelque réparation, tient le pied de l'échelle, de crainte d'accident. Quelques heures après, on se plaint au monarque qu'une riche pendule a été enlevée dans l'un des appartements, on ne sait par qui ni comment. "N'en dites rien, répondit le roi, je suis complice du vol, car c'est moi qui ai tenu l'échelle pendant qu'on la décrochait."

Mort au choléra!

Je vais vous raconter une histoire vraie. Voyons, si je m'en rappelle..... C'était en..... en une année de choléra, tout de même; disons en 1848. Un médecin jeune encore, pratiquait à l'Assomption, quand maître choléra arriva, annoncé d'avance, sur les rives canadiennes. Des ports de mer qu'il visita en passant, il mit le *foillon* dans les campagnes. Vous voyez d'ici la terreur. Il n'y avait pas de malle quotidienne, dans ce temps-là, et le télégraphe était inconnu. On recevait les nouvelles à travers les branches, comme on dit.

C'était le règne de l'imagination et des exagérations. Personne osait aller au *Monral*, où l'écoeurante bête vomissait le trépas.

Mais arrivait-il une âme des concessions voisines qu'on l'arrêtait, comme une contrebandière, et il fallait qu'elle payât son droit d'entrée en nouvelles qui étaient d'autant plus intéressantes qu'elles étaient mauvaises. Quel indicible contentement éprouvait le voyageur quand à son récit se contractaient les figures et pâlissaient les jeunes filles!! Les femmes, jeunes et vieilles se rassemblaient autour de cette estafette. La population effarée se réunissait par groupe et racontait les exploits de l'envahisseur terrible. L'un avait été témoin de ses rages en 1832; l'autre était à Sainte-Anne des Plaines quand des maisons entières étaient vidées par ce sinistre fléau; un troisième avait vu défiler les convois qui se succédaient sans interruption à Montréal lors de la première visite de cette maladie orientale; un quatrième avait connu la fille à Baptiste à Gros Pierre qui avait été enterrée vivante, tant on se pressait d'inhumér les pestiférés.

Et puis Mme Pierrieh Laframboise l'avait bien dit, qu'il y aurait quelques grands malheurs cette année, car une comète avait paru longtemps au firmament. Et la Lafantaisie, elle, avait vu tomber un tison de feu derrière la grange à Jean Pierre. Ça, c'est immanquable, disait le bonhomme Gripiette!!

Et tout le monde attendait, entendait, sentait la bête qui arrivait. Si bien, si bien, qu'elle arriva.

Dieu de Dieu! qu'elle panique!! Les gens ne mangeaient plus, ou s'ils mangeaient ils ne digéraient plus. Le cœur saisi, l'esprit bouleversé, l'organisme entraînait dans un désordre. Toute la machine était dérangée. L'anodine colique visitait elle les entrailles ratatinées de quelque jeune improvisé, vite on s'éloignait de lui. Il se tordait sans secours, et pan! il mourait. Une indigestion pétillait-elle dans l'estomac de quelques grands mangeurs, qu'elle prenait des airs de la bête asiatique, et paf! le bedaud creusait la fosse. Et ça tombait comme ça, dru comme mouche. (A propos de mouches, on a remarqué qu'il y en a très-peu, les années de choléra.)

Toujours est-il qu'au Point du Jour, près l'Assomption, déjà six individus étaient morts et enterrés quand le jeune médecin susdit s'y rendit. Il trouva près d'une maison un groupe atterré qui lui montra la porte où il pénétra. Sur un grabat gît une pauvre femme aux prises avec la mort et autour de laquelle deux vieilles bonnes femmes se tenaient désolées sans pouvoir lui aider. Pas de temps à perdre, c'était bien le choléra, et dans la deuxième période, encore! Respiration pénible, haleine froide; coloration bleuâtre et livide de la peau inondée d'une sueur froide et visqueuse; soif inextinguible, pouls imperceptible, aspect cadavérique de la face, yeux ternes, enfoncés dans les orbites.

Le médecin en voyant cette pauvre abandonnée entre dans une impatience simulée. Il appelle les femmes du dehors, les accable de reproches, les rassure et les commande, un peu à la militaire. L'une court chez la voisine chercher des bouteilles, que l'on remplit d'eau chaude; l'autre apporte des couvertes que l'on étend sur la moribonde. On lui fait prendre du baume avec du rhum chaud; on l'entoure de bouteilles chaudes, on la frictionne. Et la transpiration se fait sentir, la mourante elle reprend vigueur, elle vit; elle est sauvée.

Et depuis ce temps aucun cas de choléra n'a été fatal au Point du Jour.

Je tiens cette histoire, moi, de la bouche même de celui qui a inspiré la confiance aux habitants effrayés du Point du Jour, du bon et vénérable Dr J. B. Meilleur.

Si vous ne croyez pas que mon histoire vienne du Père Meilleur, vous avez beau à vous en assurer; demandez à M. Auguste Meilleur, son fils, ou à M. A. Boyer, sa fille; ils étaient là quand il me l'a racontée et ils sont encore pleins de vie, Dieu merci.

Tout de même, vous savez, suivez les conseils de "l'Ouvrier," et tenez vous prêts. CISEAU.

Un grand médecin avait soigné un petit enfant. La mère reconnaissante arrive chez le sauveur du chérubin. "Mon Dieu! Docteur, dit-elle. Il y a des services qui ne se paient pas. Je ne savais comment reconnaître vos soins... J'ai pensé que vous voudriez bien accepter ce porte-monnaie que j'ai brodé de ma main.—Madame, répliqua un peu rudement le disciple d'Esculape, la médecine n'est pas une affaire de sentiment..., et nos soins veulent être rémunérés en argent. Les petits cadeaux peuvent entretenir l'amitié; mais ils n'entretiennent pas nos maisons...—Mais, Docteur, dit la dame effarée et blessée, parlez, fixez un chiffre.—Madame, ne vous récriez pas, c'est deux mille francs..."

Alors, la dame ouvre le porte-monnaie, en tire cinq billets de mille francs, en distrait deux, qu'elle donne au médecin, remet les trois autres dans le porte-monnaie et se retire en faisant une profonde inclination...